

## Compte rendu de la réunion d'informations à destination des professionnels du 24/05/2019 sur « Relation aidant / aidé : quelle(s) place(s) donner à l'aidant ? »

**Professionnels participants** : Cf. Feuille d'émargement

### Informations Diverses

- Diffusion informations sur comité technique autour de situations sur le même thème du 21/06/2019 avec possibilité d'inscription sur feuille de présence remise ce jour
- Information sur la diffusion des comptes rendus des réunions aux professionnels sur le site internet du Pôle
- Présentation du Journal de la résidence autonomie « Soleil de Provence » par l'animatrice, le directeur et 3 résidents + diffusion du Journal et des brochures de la résidence.
- Présentation de la Plateforme Territorialisée d'Appui PRATIC SANTE (assistante sociale et assistante) + diffusion de leur plaquette.

### Synthèse des échanges

#### 1/ Intervention d'Aurélié MOREAU, directrice et neuropsychologue Accueil de jour « Les pensées » :

- Proposition d'une prise en charge des seniors en accueil de jour et des aidants via des groupes de parole, du répit, des cafés mémoire, invitations à diverses manifestations...  
Au travers d'outils institutionnels s'élaborent des temps d'échanges et de partage ; moments propices à l'échange des aidants sur leurs difficultés, besoins et envies.
- Guidance dans le projet d'accompagnement pour des personnes présentant des pathologies évolutives. Les temps de ces réunions sont programmés pour ne pas être vécus comme une contrainte supplémentaire à vivre dans l'accompagnement de leur proche ; mais comme des projets pour faciliter la relation aidant/aidé.
- 1<sup>er</sup> entretien avec l'aidant et l'aidé puis l'aidant est reçu seul afin de pouvoir s'exprimer plus librement – Présence de l'aidant lors de la 1<sup>ère</sup> journée d'essai. L'établissement doit décrire aux aidants son rôle, ses devoirs en toute transparence, garantir la qualité de ses soins. Réassurance des aidants pour lever le poids de la culpabilité, le sentiment d'abandonner leur proche.
- L'aidant est un interlocuteur privilégié pouvant témoigner de la personnalité et des préférences de la personne, afin d'adapter la prise en charge pour la personnaliser. Parfois perdus, en perte de confiance sur l'aide qu'ils apportent à leur proche ; le rôle des aidants doit être valorisé. Sans eux, sans leur connaissance sur l'identité, l'histoire de vie, la prise en charge dans l'institution ne serait pas possible.

**Association Géront'O Nord Loi 1901**

3, boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel 04.91.60.37.16 Fax 04.91.60.33.19 Mail: [contact@gerontonord.com](mailto:contact@gerontonord.com)

N° Siren 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: [www.gerontonord-marseille.fr](http://www.gerontonord-marseille.fr)

Subventionné par:



- Différents profils d'aidants sont rencontrés ainsi que différentes temporalités et parcours de vie (déni, acceptation de la maladie, surinvestissement...). Ces histoires familiales ont une incidence sur la relation « aidant/aidé ». Les aidants s'épuisent à force de faire à la place, ne favorisent pas l'autonomie, peuvent générer une relation fusionnelle, d'agrippement : en dehors de l'aidant, il n'y a plus de place pour développer d'autre relation d'attachement et de réassurance.  
L'incompréhension de certains troubles peut engendrer de l'irritabilité, de la colère, des erreurs d'interprétation « *il le fait exprès* » et nuire à la qualité de leur relation avec leur proche. La prise en charge institutionnelle va devoir tenir compte de cette dynamique relationnelle et permettre à l'aidant et l'aidé de se retrouver (regard positif).
- Selon Madame MOREAU, la question posée est plutôt « *quelle place l'aidant a-t-il envie de prendre ?* ». L'institution doit pouvoir mettre à disposition des aidants une place auprès du senior accompagné. Les aidants arrivent à différents moments dans le parcours d'accompagnement. Les événements antérieurs vécus, leur environnement familial, professionnel, leurs affects... font présenter à nous un individu qui aura ou non envie de se saisir de cette place.

#### **Contact pour plus d'informations :**

Mme Aurélie MOREAU – Alzheimer Aidants 13  
Les Pennes Mirabeau – Tél. : 04.91.09.09.99.

#### **2/ Intervention de Dominique B., aidante :**

- Rebondit sur l'intervention de Mme MOREAU en indiquant avoir été, par le passé, sur cet accueil de jour pour un 1<sup>er</sup> rendez-vous qui n'a pas eu lieu pour le motif suivant : son père a menacé de la « déshériter » si elle le mettait dans cette structure qu'il a qualifié de « maison de vieux », ordre de son père qu'elle a écouté... Cet exemple met en exergue la culpabilité de l'aidant qui apparaît à de nombreuses reprises pour les aidants face à multiples situations.
- Présentation synthétique de sa situation d'aidante envers ses 2 parents.
- Témoignage de son parcours d'aidante et des difficultés rencontrées sur le plan psychologique, social, médical, financier et administratif et sur la manière dont elle les a dépassées.

#### **3/ Intervention d'Aurélie DESCHAMPS et Séverine DEBOSQUE, gestionnaires de cas du territoire nord :**

- Présentation de la gestion de cas et des modalités et critères d'inclusion.

Au travers de situations concrètes, les 2 gestionnaires de cas évoquent la place capitale de l'aidant au sein de la prise en charge. C'est sur celui-ci qu'elles s'appuient pour établir leur plan d'intervention et le personnaliser. C'est également leur interlocuteur privilégié mais aussi une personne qui peut-être en besoin ou en demande d'aide et pour lequel elles apportent aussi des réponses. L'aidant et l'aidé sont souvent dans une relation de co-dépendance dans laquelle l'intervention de l'un ou l'autre s'avère indispensable. Pour certaines situations, l'aidant peut aussi être un frein à l'intervention de la gestion de cas ou au renforcement ou amélioration de la prise en charge proposée.

**Association Géront'O Nord Loi 1901**

3, boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel 04.91.60.37.16 Fax 04.91.60.33.19 Mail: [contact@gerontonord.com](mailto:contact@gerontonord.com)

N° Siren 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: [www.gerontonord-marseille.fr](http://www.gerontonord-marseille.fr)

Subventionné par:



#### 4/ Intervention de Stéphanie CRISTIANO, directrice résidence autonomie « Le Chatelier » :

- Nombreux résidents sont isolés sur le plan familial et n'ont donc pas d'aidant.
- Evocation des multiples définitions d'un aidant, de son statut et de ses droits selon la législation actuelle (cf. fiche jointe).
- Avantages et aspects positifs de la présence d'un aidant : absence d'isolement, soutien à la prise en charge en établissement...
- Freins et difficultés rencontrés avec les aidants : co-dépendance, substitution de l'aidant vis-à-vis de son parent, épuisement, conséquence sur la vie de l'aidant (sociale, professionnelle, personnelle, financière...).

#### Contact pour plus d'informations :

Stéphanie CRISTIANO, directrice

Résidence Le Chatelier 13015 Marseille

Tél. : 04.91.67.20.45. – site internet : [www.residencelechatelier.com](http://www.residencelechatelier.com)

#### Questionnement(s) et problématique(s) soulevé(s) lors de la réunion

- ⇒ Manque d'informations pour les aidants à l'annonce du diagnostic sur les aides existantes, sur l'évolution de la maladie et les comportements à adopter face aux troubles.
- ⇒ Difficulté pour un SAAD : l'aidant se positionnant de plus en plus comme un interlocuteur privilégié, cela nécessite une prise en charge globale de la structure qui doit apporter autant d'attention à l'un et l'autre. Or, la tarification ne prévoit pas ce type de prestations et de réponses qui s'avèrent de plus en plus indispensables. Par ailleurs, des questionnements éthiques sont parfois posés pour le service d'aide à domicile lorsque l'aidant impose à la structure ses préférences sur la prise en charge au détriment des choix du bénéficiaire.

Cette réunion a été ponctuée du témoignage de Dominique B., aidante de ses parents, qui a pu rebondir après chaque intervention pour apporter son témoignage sur son parcours d'aidante. Ce double regard, professionnel/aidant, a permis d'enrichir les échanges et la réflexion.

#### Piste(s) de travail proposée(s) par le Pôle :

Le Pôle propose de poursuivre cette réflexion lors du prochain comité technique autour de situations individuelles prévu le vendredi 21/06/2019 et qui portera sur le même thème.

Marseille, le 24/05/2019

Caroline OLLIER et Christine FUSINATI.

**Association Géront'O Nord Loi 1901**

3, boulevard Basile Barrelier 13014 Marseille

Tel 04.91.60.37.16 Fax 04.91.60.33.19 Mail: [contact@gerontonord.com](mailto:contact@gerontonord.com)

N° Siren 421 632 076 00038 – A.P.E 8899B Site Internet: [www.gerontonord-marseille.fr](http://www.gerontonord-marseille.fr)

Subventionné par:

